

Certificat

FERMETURES**Baies, portes, vérandas et accessoires**

Volet Roulant Rénovation « VSV Visio à Store Vertical »

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF Fermetures (NF 202) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification accorde à :

La société **PROFALUX**
377 rue des Cyprès FR-74311 CLUSES France

Usine **PROFALUX**
377 rue des Cyprès FR-74311 CLUSES France

le droit d'usage de la marque NF Fermetures pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales NF et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 355-263-62 du 22 septembre 2010
Décision d'extension n° 983-263-62 du 03 janvier 2023
Cette décision se substitue à la décision n° 857-263-62 du 13 mai 2020

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr/certifications/nf202/> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

A ce certificat est attaché le classement VEMCROS

Résistance au vent :	V*3 V*4 V*5	Selon configurations et dimensions
Endurance mécanique :	E*4	Manœuvres motorisée
Manœuvre :	M	Manœuvre motorisée
Résistance aux chocs :	C*	Critère accepté
Comportement à l'ensoleillement ⁽¹⁾ :	R	Critère accepté
Occultation :	O*	Critère non demandé
Corrosion :	S*2	Critère accepté
Résistance thermique :	ΔR*	Selon configurations
Facteur solaire :	Sws - gtot*	Selon coloris

Note : Les niveaux des classes, en fonction de la configuration et des dimensions, sont ceux retenus dans le dossier de la marque déposé au CSTB et synthétisés dans les pages suivantes.

⁽¹⁾ Cette caractéristique complémentaire n'est pas visée par la norme produit NF EN 13659

Ce certificat comporte 4 pages.

Correspondant :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Courriel : NF202@cstb.fr
Tél. : 01 64 68 84 45

Par délégation
du Président



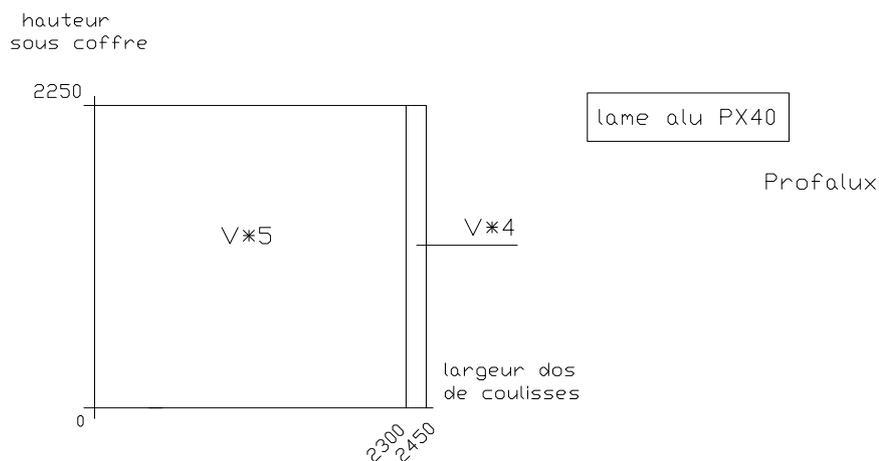
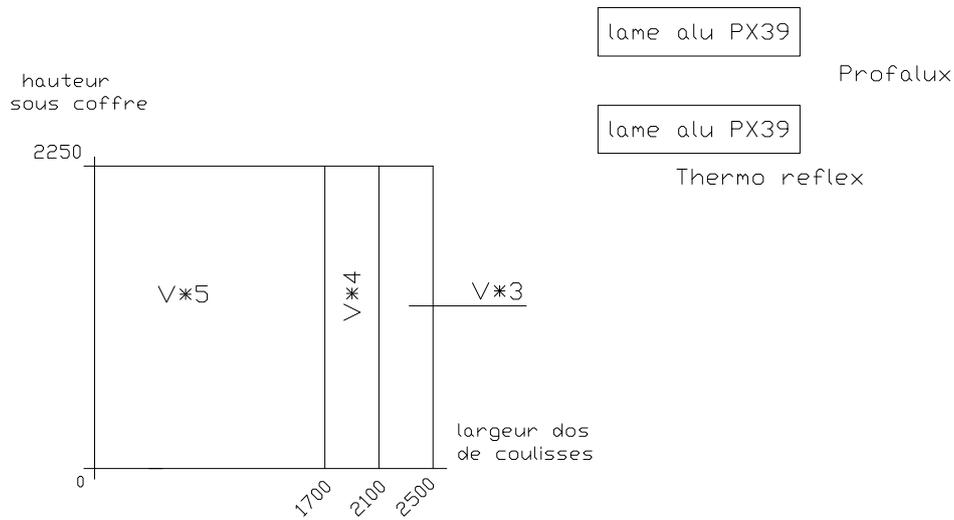
Florian RASSE

Annexe du Certificat

Décision n° 983-263-62 du 03 janvier 2023

PERFORMANCES

🔗 Résistance au vent :



Annexe du Certificat

Décision n° 983-263-62 du 03 janvier 2023

☞ **Endurance mécanique :**

Manœuvre motorisée : E*4

☞ **Manœuvre :**

– Effort de manœuvre :

Manœuvre motorisée : M

– Fausses Manœuvres :

Manœuvre motorisée : Critères non évalués dans le cadre du classement M (Voir notice avec préconisations d'utilisation)

– Résistance des organes maintenant la fermeture en position déployée (EOFC) :

Manœuvre motorisée : Critère satisfaisant

☞ **Résistance aux chocs : C***

☞ **Comportement à l'ensoleillement : R**

☞ **Occultation : O***

☞ **Corrosion : S*2**

☞ **Résistance thermique :**

Résistance thermique du tablier en m².K/W

Tabliers aluminium

Rsh = 0,01

Perméabilité à l'air de la fermeture : classe 4 (faible perméabilité)

Perméabilité à l'air du store : classe 1 (forte ou très forte perméabilité)

Avec les toiles FERRARI Soltis 86 et Soltis 92

Annexe du Certificat

Décision n° 983-263-62 du 03 janvier 2023

Résistance thermique du volet rénovation VSV équipé des tabliers aluminium, en m².K/W :

Lames PX39, PX40 $\Delta R^* = 0,23 \text{ m}^2.\text{K/W}$

Lame PX39 Thermo Reflex $\Delta R^* = 0,33 \text{ m}^2.\text{K/W}$

Enroulement extérieur uniquement. (Émissivité de la face intérieure du volet $\varepsilon = 0,32$).

Note : La mention « Volet + Store » sera affichée dessous la résistance thermique ΔR^* figurant sur l'étiquette NF-Fermetures.

☞ Facteur solaire :

Tabliers de coloris blanc, gris clair ($L^* \geq 82$) $S_{ws} = g_{tot}^* = 0,05$

Tabliers de coloris marron, noir ($L^* < 82$) $S_{ws} = g_{tot}^* = 0,10$

Le produit du présent certificat fait l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE) collective, laquelle est déposée sur le site www.inies.fr. Cette DE a été établie en mai 2020 et a fait l'objet d'une vérification par une tierce partie indépendante selon l'arrêté du 31 août 2015. Cette information est donnée à titre indicatif et ne doit pas être assimilée à une évaluation par le CSTB de la conformité des données contenues dans la DE/FDES.